



VIGI SANTÉ

PAR



Capital pour votre élevage

RETROUVEZ TOUTES LES ACTIONS ET INFORMATIONS SUR www.gds-bretagne.fr



PRÉVENTION

Anticipation
Sérénité

“ Je protège la santé
de mes animaux ”

AIDE À LA VACCINATION CONTRE LA RHINOPNEUMONIE

Prise en charge d'un forfait de 12,50 € par équidé
cotisant et par an, sur présentation de la facture de
la vaccination

VACCINATION OBLIGATOIRE POUR
CERTAINES ÉPREUVES HIPPIQUES

RHINOPNEUMONIE

- ◆ Maladie contagieuse aux effets dévastateurs
(avortements, problèmes nerveux, mort de l'équidé, etc.)
- ◆ 60 à 70% des équidés sont porteurs latents du virus
- ◆ La vaccination est le seul moyen de lutte efficace
contre la maladie (voir le protocole avec votre vétérinaire)



VEILLE

Investigation
Alerte

“ Je suis de près la santé
de mes animaux ”

DÉPISTAGE DE LA MÉTRITE CONTAGIEUSE

Prise en charge d'un dépistage annuel (analyse)
sur les équidés reproducteurs.
25 € HT par équidé cotisant et par an.
Sur présentation de la facture

VEILLE PARASITISME

Prise en charge d'une coproscopie à hauteur
de 15 € HT par équidé cotisant et par an.
Sur présentation de la facture

VEILLE QUALITÉ DE L'EAU - PUIITS ET FORAGE

Un conseiller se déplace chez vous pour effectuer
un prélèvement d'eau.

Les analyses peuvent être personnalisées en
fonctions de vos besoins, à partir de 25 € HT.

EXPERTISE VÉTÉRINAIRE

- ◆ **Investigation Avortement**
Prise en charge d'un forfait de 50 €
pour toutes recherches sur avorton
- ◆ **Autopsie**
Prise en charge de l'autopsie :
50 % du montant HT, sur présentation de
la facture, remboursement plafonné à 150 €

“ Je souhaite mieux protéger la santé
de mes équidés grâce à GDS Bretagne ”

GDS Bretagne est né en 2015 de la fusion des 4 Groupements de Défense Sanitaire
départementaux bretons, associations d'éleveurs créées dans les années 50 pour
les aider à améliorer la santé de leurs troupeaux.

Aujourd'hui GDS Bretagne poursuit cet
objectif pour tout détenteur d'animaux
et pour l'ensemble des sections animales
concernées : bovine, ovine, caprine,
avicole, aquacole, apicole et équine
soit près de 23 000 adhérents toutes
sections confondues.

► **Organisme à Vocation Sanitaire**
régional, GDS Bretagne a pour missions
la prévention, la surveillance et la
maîtrise des dangers sanitaires.

LA SECTION ÉQUINE DE GDS BRETAGNE

Elle a pour vocation de répondre aux
besoins des adhérents en contribuant
à organiser le sanitaire dans la filière.
Les différentes familles (courses, che-
vaux de trait, chevaux de sport, centres
équestres...) sont représentées au sein
du conseil de la section. **Les élus
décident des actions à engager**, des
cotisations et des aides accordées aux
adhérents.



La Région Bretagne participe financièrement à des actions de communication
organisées par la section équine.



SOLUTION SANTÉ

Expertise
Efficacité

“ En cas d'analyse non satisfaisante,
un conseiller se déplace pour faire
le point sur votre installation ”

CONSEIL AMÉLIORATION QUALITÉ DE L'EAU - PUIITS ET FORAGE

Ce service est inclus dans votre cotisation



MA COTISATION

COTISATION FORFAITAIRE
PAR DÉTENTEUR
38,89€HT/an

+

COTISATION PAR ANIMAL
DE + D'1 AN

Nombre d'équidés :

• 1 à 25 = 8,64 € par équidé

• à partir de 26 = 6,48 € par équidé

+

OPTION ÉQUARRISSAGE
(FACULTATIVE)
8,64 € par équidé de + d'1 an

“ Je souhaite bénéficier
des avantages des adhérents
de la section équine ”

**VOUS DÉTENEZ
AU MOINS UN ÉQUIDÉ...
VOUS ÊTES CONCERNÉ !**

Parce que la surveillance sanitaire est
d'autant plus efficace quand elle est
collective, tout propriétaire/détenteur
d'équidé, qu'il soit professionnel ou
particulier, et quel que soit le nombre
d'animaux détenus, est concerné et
peut adhérer à la section pour bénéficier
des services proposés.

SERVICES À LA CARTE



Formateurs référents
Solutions directement
applicables

FORMATION SANTÉ

 www.gds-bretagne.fr/formation

“ Renforcer mes compétences pour gérer la santé de mon élevage ”

L'examen du cheval malade :

- ◆ Réalisation des gestes d'examen du cheval malade
- ◆ Étude des principales maladies et rappel de l'état « normal » et « anormal » pour chaque situation
- ◆ Mise en situation en élevage
- ◆ Études de cas types

Maladies contagieuses du cheval :

- ◆ Savoir reconnaître les principales maladies contagieuses du cheval
- ◆ Savoir les éviter
- ◆ Quels comportements adopter en cas d'épidémie
- ◆ Zoom sur la rhinopneumonie

OFFRE ÉQUARRISSAGE



Mutualisation des frais d'équarrissage dans le cadre du dispositif ATM équadés (modalités pratiques sur le site des haras nationaux)

Remboursement de 100% des frais d'équarrissage HT selon les modalités suivantes :

- ◆ Réalisation par l'éleveur de la déclaration de fin de vie d'un équadé, sur le site internet des Haras Nationaux, et règlement en ligne par carte bancaire des frais d'équarrissage. www.ifce.fr > menu : SIRE et démarches
- ◆ Il appartient au propriétaire de prendre directement rendez-vous avec l'équarrissage
- ◆ L'inscription de TOUS les équadés du détenteur est obligatoire.
Âge limite des équadés à la première adhésion : se référer au contrat d'adhésion

EQUIN



Capital pour votre élevage

MON CONTACT DE PROXIMITÉ

◆ Solène LABBÉ - Tél. 02 23 48 26 00 / 06 42 99 93 68



TOUTES LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES

(CGV, conditions d'adhésion et d'accompagnement financier) disponibles sur le site internet

► www.gds-bretagne.fr